



FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR

Conforme au décret du 03 septembre 2004 et à la circulaire du 27 juin 2005

INFORMATIONS

> Public :
L'ensemble du personnel devant intervenir en hauteur même occasionnellement

> Modalités d'accès :
Signature de convention

> Délais d'accès :
Sur demande selon disponibilité

> Tarifs :
Sur demande de devis

> Accessibilités aux personnes handicapées :
A définir dans l'entreprise concernée en INTRA
Accès PMR en INTER notre organisme de formation

> Prérequis :
Aucun

> Durée :
7 heures

> Lieu :
Intra entreprise
Inter-entreprises

> Nombre de stagiaires :
6 stagiaires maximum

> Méthodes utilisées :
Participative / active
Directive / démonstrative
Applicative

> Outils pédagogiques :
Power Point
Paper Board
Film vidéo
Remise d'un support à chaque stagiaire

> Validation :
Présentiel
Contrôle continu et tests
Remise d'une attestation de fin de formation

> Recyclage préconisé :
Tous les 5 ans

Objectifs pédagogiques :

Être capable d'exercer son métier en hauteur en utilisant en toute sécurité les équipements de protection individuel et/ou collectif anti chute

Programme :

Accueil des stagiaires
Présentation de la formation et de son organisation

Théorie

Sensibilisation aux risques
Normes et réglementations
Présentation du matériel
Règles d'utilisation et de sécurité
Possibilités et limites d'utilisation
Procédures avant l'utilisation
Procédures pendant l'utilisation
Procédures après l'utilisation

Pratique

Présentation du matériel sur site

Mise en pratique dans les conditions de travail réelles

Port du harnais
Mise en place de ligne de vie
Mise en place d'ancrage
Les nœuds
Utilisation de moyens d'accès aériens : échelle escabeau, crinoline...
Travail sur toiture

Bilan de la formation